Procès-verbal de séance du conseil municipal
Du 06 avril 2023

Ouverture de la séance à 18h30

Sont présents : le président M Olivier HOFFMANN, Mme Eliette BERTHET, Mme Dominique BONNARD, Mme Gloria CALIGIANA, Mme Francine CLERC, M Marc DE CAUNES, M Stéphane DURANDO, Mme Martine MORIN, M Louis PONS, Mme Audrey RAMPIN, M Marc RAYNOUARD, M André SIMONNEAU, M Christian TALLEU, M Fréderic TOUSSAINT, Mme Séverine VAN DIST.
La secrétaire de séance : Mme Audrey RAMPIN
Sont représentés : M Jean-Claude DUCHEMIN procuration à M Olivier HOFFMANN, Mme Edith GRONDIN procuration à M Fréderic TOUSSAINT, Mme Sandrine LURENBAUM procuration à M Stéphane DURANDO
Est absente : Mme Sylvia GENNA
Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1	Budget communal - Compte de Gestion 2022
2	Budget communal - Compte Administratif 2022
3	Affectation du résultat 2022
4	Vote des taux des impôts directs locaux 2023
5	Budget Primitif 2023
6	Transferts/reprises de compétences SYMIELECVAR
7	Modification de la carte scolaire
8	Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'eau potable avec la CAPV relatif à la réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune
9	Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'assainissement avec la CAPV relatif à la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune
10	ODEL Var - Convention 2023/2024 accueil périscolaire et pause méridienne
11	Convention fourrière automobile
12	Subvention au Centre Communal d'Action Sociale
13	Personnel communal - délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grade Filière police municipale
14	Délibération relative à l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires
15	Modalités d'attribution de l'avantage en nature repas au personnel
16	Décision du Maire n°03/2023 portant Avenant n°1 Sté Terres de Cuisine
17	Décision du Maire n°04/2023 portant Avenant n°2 Sté Terres de Cuisine

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

1/ Budget communal - Compte de Gestion 2022

Budget dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.
Présentation du budget –compte de gestion par M le Maire
Adopté à l'unanimité.

2/ Budget communal - Compte Administratif 2022

Présentation du budget –compte administratif par Mr le Maire.
Fonctionnement : résultat de clôture : 549161.58€
Investissement : résultat de clôture : 449057.36€

Résultat net de clôture : 998218.94€
Apres retrait du maire, M SIMMONEAU fait procéder au vote.
Adopté à l'unanimité.

3/ Affectation du résultat 2022

Une partie de l'excédent de résultat 2022 doit être affecté au budget 2023, soit :
-200000€ financement des dépenses d'investissement
-349161.58€ au compte excédent reporté.
Et le solde soit 449057.36€ au compte investissement.
Adopté à l'unanimité.

4/ Vote des taux des impôts directs locaux 2023

Apres exposé, Mr le Maire propose de maintenir les taux d'imposition de 2022.
Soit la taxe habitation :11%, taxe foncière sur les propriétés bâties :36.69%, taxe foncière sur les propretés non bâties : 91.59%.
Adopté à l'unanimité.

5/ Budget Primitif 2023

Présentation du budget par Mr le Maire.
Fonctionnement Dépenses : 2 476 819.58€
Recettes : 2 476 819.58€
Les charges du personnel correspondent à 45% du budget, ce qui semble correct.
Investissement Dépenses :952 257.36€
Recettes : 952 257.36€
Le budget primitif est présenté et équilibré.
Adopté à l'unanimité.

6/ Transferts/reprises de compétences SYMIELECVAR

Transfert de compétence des communes au profit su SYMIELEC.
Adopté à l'unanimité.

7/ Modification de la carte scolaire

Réorganisation interne de services de l'éducation nationale.
Adopté à l'unanimité.

8/ Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'eau potable avec la CAPV relatif à la réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune

La commune prend en charge la partie administrative de la réalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
Adopté à l'unanimité.

9/ Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'assainissement avec la CAPV relatif à la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune

Adopté à l'unanimité.

10/ ODEL Var - Convention 2023/2024 accueil périscolaire et pause méridienne

Convention conclue pour la période 2023/2024 pour le périscolaire
Reste à charge pour la commune : 33 354.49€
Adopté à l'unanimité.

11/ Convention fourrière automobile

Convention avec la société SARL BC AUTO à BRIGNOLES d'une durée d'un an reconductible.
Adopté à l'unanimité.

12/ Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le montant proposé pour l'année 2023 au CCAS de la commune s'élève à 8000€
Adopté à l'unanimité.

13/ Personnel communal - délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grade Filière police municipale

Le taux d'avancement de grade est de 100% en raison du nombre restreint d'agent sur la commune.
Adopté à l'unanimité.

14/ Délibération relative à l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires

Heures complémentaires pour les personnels non titulaires, qui seront indemnisées.
Heures supplémentaires pour les personnels titulaires, qui pourront être compensées par du repos et/ou versement d'indemnités. Application de la majoration du temps de récupération des heures supplémentaires.
Adopté à l'unanimité.

15/ Modalités d'attribution de l'avantage en nature repas au personnel

Le personnel concerné est : ATSEM, agents d'entretien en milieu scolaire, aides à la restauration.
Ces repas n'entrant pas dans le cadre de la « nécessite de service » sont considérés comme des avantages en nature. Ils sont valorisés dans leurs bulletins de salaire comme tels et de ce fait intégrés dans les bases de cotisations imposables.
Adopté à l'unanimité.

16/Décision du Maire n°03/2023 portant Avenant n°1 Sté Terres de Cuisine

Avenant au marché de la fourniture et de livraison des repas du restaurant scolaire stipulant les plus-value provenant d'un ajout de composant (pain)

17/ Décision du Maire n°04/2023 portant Avenant n°2 Sté Terres de Cuisine

Avenant modifiant l'acte d'engagement du marché en modifiant la révision des tarifs tous les 3 mois en raison de la conjecture.

Questions diverses :

- **Quid du local de la poste ?**

Le conseil va réfléchir à sa prochaine destination.

- **Eclairage public :**

La programmation est en cours de finalisation, le décalage horaire n'a pas encore été pris en compte.
La salle polyvalente et abords vont passer à l'éclairage LED prochainement

- **Jardins partagés :**

L'acquisition du terrain est en cours de finalité, discussion autour du canal d'arrosage.

- **Chutes de branches sur le boulodrome :**

Est –il possible de faire réaliser une étude sur les arbres ? cette étude aurait un coût certain et le nettoyage des arbres également, l'élagage des arbres devrait être possible. Le conseil est de ne pas jouer sur le boulodrome en car de fort mistral.

- **Extension parking ecole :**

Pas encore envisagé car peu de place pour le réaliser sauf à goudronner une zone verte.

- **Débroussaillement :**

Mr TALLEU a exposé le nouveau projet de loi sur le débroussaillage

- **Conseil de l'eau :**

Explication sur la désignation des membres de ce conseil (volontariats, acteurs du secteur agricole ou pêche)
Le 1er adjoint a remercié Mr Lez Maire et Mr RAYNOUARD concernant la rapidité des travaux effectués à la salle polyvalente et le gymnase.
Mr le Maire a remercié Mme PENSIER pour le travail effectué concernant pour l'élaboration de ce budget.

LEVÉE DE SÉANCE à 20H45

La secrétaire de séance
Audrey RAMPIN

Le Maire
Olivier HOFFMANN

MAIRIE DE Ste ANASTASIE-SUR-ISSOLE
VAR